

La Division d'esthétique industrielle a été créée pour répondre au désir du public d'assurer aux fabrications canadiennes un dessin qui soit à l'égal des meilleures normes internationales et nettement canadien. Le Salon des formes utiles, qui fait partie de la Galerie nationale, sert de lieu d'exposition et de siège à la direction du programme national d'esthétique industrielle. Plusieurs expositions ont eu lieu dans différentes régions du pays.

D'autres méthodes de formation artistique mieux adaptées aux jeunes visent, en partie, à compléter le travail scolaire régulier. Ainsi, la Galerie fournit des textes de conférences illustrées de projections sur tous les aspects de l'histoire de l'art, des reproductions de peintures accompagnées de textes qui servent d'initiation à l'appréciation artistique, des émissions scolaires, des cours pour les enfants à la Galerie même, des expositions de travaux d'enfants, des tournées dirigées de collections de la Galerie et des démonstrations pratiques. Des spécialistes bien connus font des tournées de conférences dans tout le pays. La Galerie nationale possède également une cinémathèque d'art. Les fac-similés en couleurs publiés par la Galerie sont mentionnés dans un imprimé gratuit.

Dans son rapport, la Commission d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences a formulé des avis portant d'amplifier et d'améliorer les services d'exposition et d'enseignement de la Galerie, de maintenir ou d'accroître son budget, son personnel et ses moyens d'action et de lui affecter un nouvel édifice assez grand pour permettre l'étalage et la conservation des tableaux ainsi que la préparation des expositions ambulantes. Il a été donné suite à ces avis et la Galerie nationale, ainsi que le Salon des formes utiles, occupent maintenant l'édifice Lorne, construit en 1959 et au centre d'Ottawa pour la commodité de ses habitants et des visiteurs. Le *Rapport annuel du conseil d'administration* traite des achats récents de la Galerie, de ses expositions et de ses tournées de conférences.

## Section 2.—Rôle éducatif et culturel de l'Office national du film

L'Office national du film, organisme de l'État, a été établi par une loi du Parlement en 1939 et reconstitué en 1950 par la loi nationale sur le film. Depuis sa fondation, l'Office, l'organisme chargé de la surveillance relative à l'activité cinématographique du gouvernement du Canada, est devenu une société nationale de production et de distribution de documentaires dont les films ayant pour sujet le Canada sont montrés partout où les gens peuvent se rassembler librement. De plus, l'Office produit et distribue des bandes d'images et des photos portant sur le Canada, comme l'exige sa fonction principale que décrit ainsi la loi: ". . . pour entreprendre en premier lieu et favoriser la production et la distribution de films dans l'intérêt national. . .". Les films sont produits surtout en anglais et en français. Lorsque c'est possible, des versions en langues étrangères sont établies afin d'accroître l'utilité des films de l'Office à l'étranger.

Le programme canadien de films communautaires de 16 mm s'appuie sur un réseau national de circuits, de conseils du film et de cinémathèques qui est puissamment soutenu par les organismes et les particuliers qui s'intéressent à l'action communautaire. On compte aujourd'hui plus de 600 organismes nationaux, provinciaux et locaux de distribution où des milliers de 16 mm sont à la disposition du public. L'Office prête ou vend ses films.

Plus de la moitié des spectateurs qui ont vu les 16 mm de l'Office durant l'année ont assisté à des projections dans des maisons d'enseignement, ce qui montre les progrès réalisés par les programmes d'enseignement audio-visuel dans les écoles et les universités du Canada. On a observé aussi que les organismes et les groupes qui avaient un intérêt particulier choisissaient plus judicieusement leurs films. Cette sélection est en partie attribuable à ce que l'on peut obtenir de l'Office des séries de films portant sur un thème principal et qu'il existe un grand choix de sujets dont certains répondent particulièrement bien aux buts et aux programmes de nombreux groupements. Ainsi, une série de treize films sur l'histoire et le développement du Commonwealth, *The Commonwealth of Nations*, a fait l'objet d'une grande publicité et d'une large distribution dans les écoles et parmi les groupes d'étude après avoir d'abord passé aux réseaux de télévision anglais et français.

Les films de l'Office sont aussi montrés dans les cinémas et à la télévision, tant au Canada qu'à l'étranger. Dans les cinémas, les films montrés au pays font partie des séries